

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1788

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Attribution d'une subvention à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon) pour l'organisation d'une résonance à la Biennale internationale du design 2017**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative**

**Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

**Conseil du 6 mars 2017****Délibération n° 2017-1788**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Attribution d'une subvention à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon) pour l'organisation d'une résonance à la Biennale internationale du design 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Installée depuis mars 2007 sur le site historique des Subsistances, l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon) est un établissement de formation et de recherche dédié aux arts visuels, regroupant ateliers de production, amphithéâtres, bibliothèque, espaces d'expositions, accompagnant les projets de ses étudiants, au travers de son service d'enseignement supérieur, de sa classe préparatoire et de son service de pratiques artistiques amateurs.

Établissement public de coopération culturelle depuis le 1er février 2011, régi, notamment, par les articles L 1431-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, l'ENSBA Lyon a pour membres fondateurs la Ville de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État.

L'établissement a pour missions, dans le cadre territorial de l'organisation de l'enseignement des arts plastiques :

- la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toute réalisation dans le domaine des arts plastiques,
- la conception et la mise en œuvre de recherches dans les diverses disciplines des arts plastiques et du design,
- la valorisation des travaux des étudiants réalisés dans le cadre de leur scolarité et la valorisation des recherches conduites par l'établissement et ses intervenants,
- la coopération avec des établissements français ou étrangers poursuivant des objectifs similaires.

Il est habilité à délivrer des diplômes nationaux régis par les textes réglementaires portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art, et il délivre, en outre, un diplôme d'établissement de 3<sup>e</sup> cycle, le diplôme supérieur de recherche en art (DSRA).

L'ENSBA Lyon souhaite porter un projet en résonance avec la Biennale internationale du design 2017, en mobilisant les étudiants de ses sections design et sollicite le soutien de la Métropole pour ce faire.

**I - Objectifs**

La Biennale internationale du design de Saint Étienne aura lieu du 9 mars au 9 avril 2017.

Pour cette 10<sup>e</sup> édition, la Biennale s'interrogera sur les mutations du travail. Portée par la Cité du design et la Communauté urbaine de Saint Étienne Métropole. Elle présentera à la fois un état des lieux et une grande expérimentation, un laboratoire géant, intitulé *Working Promesse*, autour des mutations du travail, et s'organisera autour de 3 thématiques : le travail numérique, l'utopie du partage et, enfin, les formes expérimentales du travail à travers ses nouveaux outils de production mais aussi ses dimensions fictionnelles et futuristes. Elle mettra en avant un parcours, 6 expositions, une ville invitée (Détricit) et un grand magasin.

Dans le cadre du Pôle métropolitain, composé de la Communauté urbaine de Saint Étienne Métropole, de la Métropole de Lyon, des Communautés d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et du Pays viennois, de la Communauté de communes de l'Est lyonnais et de la Communauté d'agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône, des manifestations en résonance à cette biennale sont organisées dans chacun de ces territoires afin, notamment, de consolider le rayonnement métropolitain de ces événements, favoriser l'émergence de projets et développer l'offre culturelle sur les territoires.

C'est dans cet objectif et au titre de son action en matière culturelle, que la Métropole de Lyon souhaite soutenir le projet porté par l'ENSBA Lyon.

## II - Projet résonance 2017

Dans la perspective de la Biennale internationale du design 2017, et avec le souci de synergie et de correspondance qui lie les écoles d'art et les territoires l'ENSBA Lyon a commencé un travail pédagogique sur le même thème dans l'ensemble des sections de design de l'école. Ce travail a pour titre : *3/8 temps-art-prod* et se déroulera du 3 au 8 avril 2017 sur site, au Réfectoire des Nonnes.

Une exposition dans les espaces accueillant le public de l'école sera programmée pendant le temps de la Biennale.

Accompagnées par différents corpus (graphique, design, textes de références, cinématographique), les options design graphique et design d'espace inviteront les étudiants à "travailler" selon différentes techniques pour interroger les définitions du travail en 2017, dans les conditions de création artistique qui sont les leurs.

L'exposition sera gratuite.

### Budget prévisionnel de la résonance

Charges	Montants (en €)
interventions - traductions	1 000
location de matériel	1 500
impressions hors format	2 000
ateliers thématiques	2 500
communication	1 000
frais de production	2 500
frais de vernissage	500
installation exposition	1 000
<b>Total</b>	<b>12 000</b>
Produits	Montants (en €)
ENSBA Lyon	6 500
subvention de la Métropole de Lyon	5 500
<b>Total</b>	<b>12 000</b>

Au vu du rayonnement qu'apportera ce projet en résonance à la Biennale du design, sur le territoire métropolitain, ainsi que du développement de l'offre culturelle métropolitaine auquel il contribue, il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 500 € au profit de l'ENSBA Lyon pour l'organisation de son projet en résonance avec la Biennale internationale du design 2017 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 500 € au profit de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon) pour l'organisation de son projet en résonance avec l'édition 2017 de la Biennale internationale du design,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'ENSBA Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 657381 - fonction 311 - opération n° 0P33O3589A.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.**